

Balade dans les vignes autour de Bourdic pour découvrir les cépages mais aussi les étonnants rochers sculptés sur les parois d'une ancienne carrière romaine.

Durée	3h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	12,67 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	51 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	51 m	Commune	Bourdic (30190)
Point haut	114 m		
Point bas	71 m		



Trace n° 174731

Description

Parking à la Cave Coopérative des Collines du [Bourdic](#) sur la D136.

(D/A) Dos à la cave, traverser la D136 (prudence) et partir à gauche jusqu'au carrefour.

Balisage Jaune plus ou moins présent

Prendre à droite sur le Chemin de [Saint-Chartes](#) qui est en fait une ancienne voie ferrée réaménagée en chemin de promenade. Continuer tout droit au croisement suivant et arriver à la balise Ancienne Voie Ferrée.

(1) Virer à droite direction [Garrigues](#) sur le chemin qui devient goudronné. Récupérer une route venant de la gauche et poursuivre sur cette petite route qui s'incline légèrement à droite pour rejoindre la D982 à un stop. Traverser la route avec prudence et poursuivre en face sur l'Avenue du Pigeonnier vers les premières maisons du vieux village de Garrigues et un pigeonnier à main gauche.

(2) Tourner à droite dans la Rue Damon, laisser trois rues à droite et deux rues à gauche puis prendre à droite la Rue de l'Église qui mène à l'édifice. Virer à droite devant l'église et prendre à gauche 30m plus loin dans la Rue Lombard qui aboutit au temple protestant. Faire demi-tour et continuer tout droit jusqu'à au croisement de la Rue Damon. Prendre à gauche et retrouver le croisement du pigeonnier.

(2) Virer à droite Avenue de la Mairie et la poursuivre jusqu'à la D982 en oubliant les autres rues à droite et à gauche. Traverser la route avec prudence et la longer sur la droite pendant 30m. Tourner à gauche sur la D322 et la poursuivre en oubliant, là encore, tous les départs de chaque côté.

Sortir du village, passer le cimetière et arriver à Sainte-Eulalie au panneau-balise éponyme, sur la Place des Retraités.

(3) Partir à droite, puis de suite à droite Rue des Ormeaux. Juste avant le n°3 virer à gauche dans le petit sentier qui contourne la chapelle par l'arrière. Acheter le contournement, rejoindre l'entrée de la chapelle, descendre les quelques marches et aboutir Rue de la Chapelle. La suivre à gauche pour retrouver la Place des Retraités.

(3) Tourner à droite sur l'Avenue Roumieux qui se transforme en Chemin des Mûriers en sortant du village. Poursuivre entre les vignes et tourner à gauche après la première parcelle jusqu'à rejoindre un croisement 500m plus loin.

(4) Virer à gauche et arriver au carrefour de La Font Marthe. Oublier les chemins à droite et à gauche puis poursuivre tout droit à travers champs vers Les Rochers Sculptés. Arrivé au panneau-balise du même nom, laisser le chemin de gauche et poursuivre tout droit sur le chemin.

100m plus loin, négliger les sentiers à droite et à gauche et poursuivre sur le chemin. 150m encore plus loin, lorsque le chemin amorce un léger virage à gauche, repérer une formation rocheuse sur la gauche.

Ces rochers sont les restes d'une ancienne carrière romaine sur lesquels un artiste a sculpté et peint des animaux.

Faire un petit aller-retour pour observer ces sculptures. Revenir sur le chemin et poursuivre à gauche pour rejoindre le carrefour des Roques.

(5) Tourner à gauche en direction de Parpades, longer une vigne et continuer le chemin à travers les champs cultivés. Franchir un gué et continuer sur le chemin, moins marqué qui rejoint un croisement. Tourner sur le chemin le plus à droite et poursuivre

Points de passage

- D/A Parking à la Cave Coopérative**
N 43.986682° / E 4.334087° - alt. 85 m - km 0
- 1 Croisement Ancienne Voie Ferrée**
N 43.984056° / E 4.317041° - alt. 87 m - km 1.43
- 2 Pigeonnier à main gauche**
N 43.992829° / E 4.315742° - alt. 108 m - km 2.53
- 3 Croisement Place des Retraités**
N 43.987515° / E 4.299499° - alt. 93 m - km 4.47
- 4 À gauche sur le chemin**
N 43.981721° / E 4.294467° - alt. 86 m - km 5.5
- 5 Carrefour Les Roques**
N 43.974784° / E 4.294803° - alt. 78 m - km 6.37
- 6 Croisement Parpades**
N 43.965076° / E 4.298551° - alt. 75 m - km 7.92
- 7 Virer à gauche sur le chemin après la vigne**
N 43.967234° / E 4.3109° - alt. 75 m - km 8.96
- 8 À droite sur le balisage Jaune**
N 43.97564° / E 4.315726° - alt. 95 m - km 10
- 9 Carrefour Puech Puget**
N 43.974809° / E 4.323302° - alt. 95 m - km 10.79
- 10 - Bourdic (rivière) - Affluent du Gardon**
N 43.978425° / E 4.329021° - alt. 75 m - km 11.54
- D/A Parking à la Cave Coopérative**
N 43.986635° / E 4.334019° - alt. 85 m - km 12.67

pendant environ 500m jusqu'au croisement Parpaudes.

(6) Prendre à gauche sur le chemin en direction des Sablières marqué d'un balisage Rouge et Blanc (GR®6). Contourner une ruine puis, au croisement, laisser à droite le balisage du GR® et à gauche le chemin.

Pas de balisage

Poursuivre tout droit entre les vignes. 400m plus loin, laisser un chemin qui part à gauche et continuer environ 100m.

(7) Virer à gauche sur le chemin après la vigne et le suivre pendant presque 700m.

Balisage Jaune

(8) Déboucher sur un chemin, le suivre à droite et négliger très vite un chemin qui part à droite. Continuer tout droit et virer à droite au croisement suivant. Juste avant le carrefour suivant, vous verrez un panneau explicatif sur les différents cépages de Bourdic.

Faire un droite/gauche et poursuivre entre les vignes. Continuer tout droit au croisement suivant, longer une oliveraie perdue au milieu des vignes et rejoindre le carrefour de Puech Puget.

(9) Virer à gauche direction Puget. À la fourche suivante, prendre à droite, passer une ruine et arriver à un panneau (carte IGN) sur la situation des cépages.

Continuer sur le chemin qui s'empierre en descendant et aboutit à la balise Puget.

Prendre à gauche sur la petite route goudronnée.

(10) Traverser le ruisseau et virer à gauche juste après dans un chemin qui longe le ruisseau un moment et se rapproche des habitations.

Poursuivre par la Rue du Parc, laisser deux rues à droite et parvenir sur la Place du 8 mai. Virer à droite dans la Grande Rue, laisser encore les deux rues suivantes à droite. Tourner à gauche devant un transformateur de haute tension et partir à droite dans la Rue du 19 mars 1962.

Au rond-point, prendre à gauche l'Avenue des Écoles (D136) et rejoindre le parking(D/A).

Informations pratiques

Pas de point d'eau, mais une boulangerie à Garrigues qui vend des sandwiches et des boissons.

Chaussures de marches pas obligatoires, de simples chaussures de sport suffisent.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-vignobles-de-bourdic/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.